Promouvoir le jeu extérieur en apprentissage et en garde des jeunes enfants dans le contexte de la COVID-19

LAWSON
FOUNDATION

Comment citer ce document :

La Fondation Lawson. Promouvoir le jeu extérieur en apprentissage et en garde des jeunes enfants dans le contexte de la COVID-19. Juillet 2020. Version en français disponible à : http://www.lawson.ca/op-elcc-covid19-fr.pdf. Version en anglais disponible à : http://www.lawson.ca/op-elcc-covid19.pdf.

La Fondation Lawson
À l'attention de Foundation House
2 St. Clair Avenue East, Bureau 300
Toronto (Ontario) M4T 2T5

www.lawson.ca

Copyright © 2020 La Fondation Lawson

Remerciements

La Fondation Lawson tient à remercier les conseillers suivants pour leur expertise ayant permis la rédaction de cet avis. La Fondation Lawson assume sa responsabilité dans l'interprétation et la synthèse de leurs conseils.

Christine Alden
Directrice des programmes, Fondation Lawson; Candidate au doctorat, OISE, Université de Toronto

Mariana Brussoni, PhD
Professeure agrégée, Département de Pédiatrie, School of Population and Public Health, Université de la Colombie-Britannique; BC Children's Hospital Research Institute; BC Injury Research & Prevention Unit

Beverlie Dietze, PhD
Directrice de Learning and Applied Research, Okanagan College

Colin Furness, PhD MPH
Professeur adjoint, Faculty of Information & Dalla Lana School of Public Health, Université de Toronto

Sylvie Melsbach
Soutien pour les partenaires et la sécurité sur les terrains de jeux, Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

Lynn Short
Coordonnatrice, Gérance de l'environnement, Humber Arboretum; Indigenous Education Coordinator, Indigenous Education and Engagement; Professeur (temps partiel), Horticulture, Faculty of Applied Science and Technology, Humber College

Frank Welsh, PhD
Directeur des politiques, Association canadienne de santé publique

Lisa Wolff
Directrice, Politiques et recherches, UNICEF Canada

Louise Zimanyi
Professeur, Éducation des jeunes enfants, Faculty of Health Sciences and Wellness, Humber College; Doctor of Social Sciences Candidate, Royal Roads University

La Fondation Lawson remercie les collègues suivants pour leur relecture de ce document : Don Giesbrecht, DG, Canadian Child Care Federation; Marlene Power, Child and Nature Fellow, Community Knowledge Exchange; Jane Bertrand, Directrice des programmes, Margaret and Wallace McCain Family Foundation; et Jacob Flewelling, interne Early Childhood Leadership du George Brown College qui a contribué à l'analyse du contexte et à la revue de la littérature. Les photos sont une gracieuseté de Jonathan Thiang et Louise Zimanyi du Humber College.

Promouvoir le jeu extérieur en apprentissage et en garde des jeunes enfants dans le contexte de la COVID-19

Pour les enfants autant que pour l'économie, des programmes en apprentissage et en garde des jeunes enfants (AGJE) de grande qualité sont décisifs pour qu'ils puissent se rétablir de la pandémie de COVID-19. Le jeu extérieur que l'on suggère dans ces programmes vise des objectifs qui ont trait à la protection et la promotion de la santé, ainsi qu'au développement et à l'apprentissage chez les enfants. Nous recommandons d'augmenter le nombre d'occasions qu'ont les enfants de s'adonner au jeu extérieur dans les programmes en AGJE pendant et après la pandémie de COVID-19.

L'utilisation des espaces extérieurs est sous-estimée, voire laissée de côté, d'abord en tant qu'importante stratégie d'atténuation de la COVID-19 dans les installations pour enfants[1,2], et aussi en tant qu'environnement d'apprentissage clé pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE). Et pourtant, le jeu extérieur respecte les objectifs de protection de la santé pour réduire la propagation de la COVID-19[3] tout en offrant aux enfants divers avantages développementaux[4]. Ainsi, cet avis précisera :

- le **contexte** permettant de promouvoir les occasions de jeu extérieur qu'ont les enfants;
- la **justification** fondée sur des preuves permettant de maximiser le jeu extérieur en AGJE;
- la **faisabilité** d'augmenter les occasions de jeu extérieur de grande qualité par l'entremise des ressources existantes en AGJE;
- les points qui exigeront que la santé publique et les perspectives d'AGJE soient **harmonisées** afin qu'elles reconnaissent les espaces extérieurs en tant qu'environnements d'apprentissage distincts dans le but de favoriser pleinement le jeu extérieur; et
- les **recommandations** venant de la politique, la pratique et la recherche pour accroître les occasions de jeu extérieur en AGJE.

Cet avis s'adresse à tous les paliers gouvernementaux qui voient à la santé publique et aux directives en AGJE, de même qu'aux programmes d'AGJE (communautaires ou publics) et aux programmes postsecondaires en éducation à la petite enfance. Il a été élaboré en collaboration avec des conseillers de la santé publique et de l'AGJE (voir p. i) pour documenter les directives qui continuent à évoluer et ainsi favoriser la réouverture et l'implantation de programmes de qualité en AGJE pour les jeunes enfants (de la naissance au préscolaire) et les enfants d'âge scolaire (jusqu'à 12 ans).

Les principes suivants guident notre vision et nos recommandations :

- Les directives devraient être établies par une **collaboration entre des experts de la santé publique et des experts du jeu extérieur en AGJE** puis être revues régulièrement selon les informations les plus récentes.
- Les directives devraient tenir compte de **l'intérêt supérieur de l'enfant**, au même titre que ceux de la famille, des éducateurs et autres. Les analyses risques-avantages et l'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant, comme établies dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies, peuvent aider à évaluer ces directives.
- Les programmes en AGJE devraient **maximiser le temps passé à l'extérieur** tout en se concentrant à offrir aux enfants des expériences pédagogiques de grande qualité.

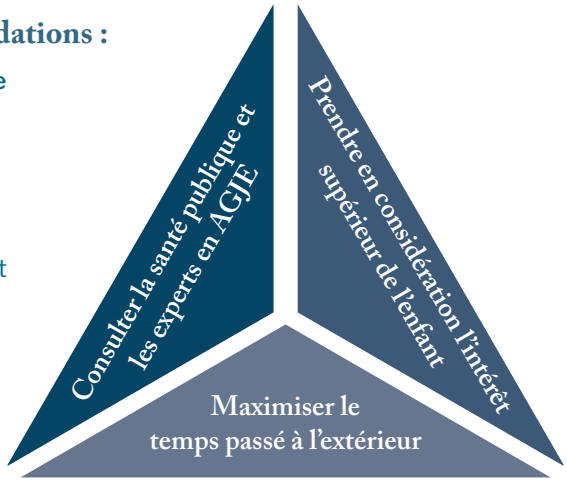

Contexte

Des programmes d'AGJE de qualité sont essentiels pour le rétablissement des enfants et de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance de l'AGJE pour jouir d'une économie en santé. Les commentaires à l'échelle nationale sur la politique de garde d'enfants ont mis l'accent sur la nécessité de rendre l'AGJE largement accessible aux parents retournant au travail ainsi que sur les investissements majeurs nécessaires à la relance et au maintien des activités[5,6,7,8]. Néanmoins, les mesures de contrôle de la pandémie en cette nouvelle ère pour les enfants, les éducateurs et pour la qualité des programmes exigent un regard plus approfondi. En tant que signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies, le Canada devrait garder les intérêts véritables de l'enfant au cœur de toutes ses décisions, et particulièrement de celles ayant trait aux programmes d'AGJE.

Bien que les expériences puissent varier, la pandémie et les mesures d'hygiène qu'elle a nécessitées ont fait augmenter l'anxiété et les pertes financières pour certaines familles, de même que l'insécurité alimentaire et la violence envers les enfants[9], et elles ont perturbé le développement des enfants en limitant la socialisation et le jeu extérieur. Les inégalités économiques et développementales entre les enfants ont sans doute été exacerbées, et les effets de la pandémie sur l'apprentissage et le développement ne seront pleinement compris que dans les années à venir. Des programmes d AGJE de qualité comptent plus que jamais pour atténuer les impacts reliés à cette période dans laquelle nous vivons, pour réduire les inégalités et pour aider les enfants à se relever et à réussir.

Le jeu extérieur dans les programmes d'AGJE permet de soutenir des objectifs de promotion et de protection de la santé ainsi que des objectifs de développement et d'apprentissage chez les enfants

Les expériences vécues en bas âge influencent le développement de l'enfant et ont un impact toute la vie durant. Dans les programmes d'AGJE de qualité, les éducateurs qualifiés soutiennent le développement sain des enfants en interagissant de façon appropriée avec eux dans des environnements d'apprentissage stimulants[10]. Pour les apprentissages, les environnements extérieurs sont souvent mis de côté par rapport à ceux intérieurs; toutefois, la recherche établit que les environnements extérieurs de grande qualité ainsi qu'une formation précise pour les éducateurs en apprentissage par le jeu extérieur sont un gage de qualité et offrent des occasions et avantages uniques que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les environnements intérieurs[11,12,13]. C'est pourquoi les expériences de jeu extérieur doivent être considérées comme essentielles dans les programmes d'AGJE.

L'importance du jeu extérieur va au-delà de la pandémie actuelle et devrait éclairer les efforts continus visant à favoriser les programmes d'AGJE de qualité, particulièrement alors que les gouvernements investissent plus en AGJE et qu'ils tentent d'offrir l'accès à tous[14]. Entre-temps, se concentrer sur le jeu extérieur pourrait aider les gouvernements et les programmes d'AGJE à relever les nombreux défis qu'ils rencontrent pour répondre aux besoins des enfants alors que les mesures de contrôle de la COVID-19 évoluent.

La justification fondée sur des preuves

Les environnements extérieurs sont bons pour la santé

Lorsqu'ils sont dehors, les enfants ont plus d'espace pour bouger et ils touchent à moins de surfaces communes; ils peuvent respirer plus profondément, et les gouttelettes provenant de l'appareil respiratoire se trouvent diluées dans l'air frais. Par conséquent, les environnements extérieurs peuvent réduire les risques de transmission respiratoire[15]. Les programmes d'AGJE sont plus sains en plein air que dans de petits espaces intérieurs largement fréquentés, chauds et peu ventilés.

Durant la pandémie de COVID-19, les lieux extérieurs ont de plus grands bienfaits sur la santé.

Le jeu extérieur favorise le développement sain de l'enfant

Le jeu extérieur aide le développement sain des enfants de plusieurs façons[16,17] :

- Dehors, les enfants bougent plus et sont moins souvent assis, ce qui est bon pour leur santé physique en général[18,19,20];
- Les enfants développent des habiletés sociales et leur autorégulation grâce aux expériences et au jeu à l'extérieur et par la négociation avec les autres[21];
- Lorsqu'ils jouent dehors, les enfants s'exposent au risque et développent ainsi certaines habiletés à gérer le risque qui, avec le temps, leur donnent une meilleure efficacité et une plus grande résilience[22];
- Le fait d'être dehors, dans la nature, est bon pour la santé mentale et fait augmenter le bonheur et le sentiment de joie chez les enfants[23].

Le déclin connu du jeu extérieur chez les enfants, causé par un plus grand usage des technologies, une aversion sociétale contre le risque et leurs horaires surchargés d'activités organisées, nuit à leur sain développement[24,25,26].

Le quotidien des enfants a été bouleversé par la COVID-19, et certains d'entre eux vivent des difficultés. Le jeu extérieur atténue les expériences difficiles et peut aider, de façon thérapeutique, tous les enfants à traverser une période de grand stress[27].

Le jeu extérieur peut profiter à tout enfant

Les enfants ont le droit de jouer à l'extérieur; néanmoins, la mentalité des adultes, la proximité d'espaces verts et l'environnement bâti peuvent devenir des barrières à l'application de ce droit[28,29]. Les programmes d'AGJE ont le potentiel d'offrir un accès et des occasions de jeu à l'extérieur à tous les enfants qui y participent. Spécialement chez les enfants ayant des besoins particuliers, les gains sur le plan du développement qui sont réalisés plus facilement à l'extérieur incluent : une meilleure santé cardiovasculaire, l'endurance, la force musculaire, la flexibilité et la coordination, de même que le temps de concentration, de nouvelles amitiés et de meilleures aptitudes à communiquer[30].

Le jeu extérieur favorise l'enseignement et l'apprentissage holistiques

La pédagogie est la philosophie et la pratique derrière la compréhension de la façon dont se produit l'apprentissage[31]. D'un point de vue pédagogique, la nature et le plein air éveillent la curiosité inhérente chez les enfants[32], et la curiosité est la porte d'entrée pour les nouvelles approches des programmes en AGJE adoptées pratiquement partout au Canada. La recherche a montré les bienfaits chez l'enfant des expériences vécues à l'extérieur quant à son développement et son apprentissage[33].

L'apprentissage par le jeu est la forme d'apprentissage qui se fait par le jeu selon des degrés divers de soutien et de directives de la part de l'éducateur, ce qui va du jeu libre dirigé par l'enfant, au jeu et à la demande collaborative entre enfants et éducateurs, ou aux expériences dirigées par les éducateurs[34]. Comme ils le font à l'intérieur, les enfants en programmes d'AGJE peuvent tenter à l'extérieur des expériences basées sur le jeu dans ce continuum[35]. Avec du soutien, les programmes d'AGJE pourraient et devraient accorder plus de place au jeu extérieur pour mettre de l'avant ses bienfaits développementaux et pédagogiques.

Tandis que la vision euro-occidentale tourne souvent autour du concept du *jeu extérieur*, la vision autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits) voit plutôt *la terre comme une enseignante*, favorisant ainsi les relations respectueuses, réciproques et responsables avec la nature et tous les êtres vivants[36,37]. Entourés de la famille, des éducateurs et des Aînés[38], les enfants développent de façon holistique leur corps, leur cœur et leur esprit en vivant et en développant des relations avec les espaces extérieurs. Les façons de faire, de savoir, de voir et d'être suivent les rythmes, les saisons et les écosystèmes naturels. Le risque fait partie des expériences de la vraie vie. Le développement de la recherche et de la pratique interdisciplinaires dans le domaine de l'éducation à la petite enfance et du jeu extérieur intègre et suit les forces des perspectives, des savoirs, des apprentissage et co-apprentissages autochtones et non autochtones[39].

La faisabilité d'augmenter les occasions de jeu extérieur

Le secteur de l'AGJE possède les outils pour multiplier les occasions de jeu extérieur qu'ont les enfants, que ce soit à l'heure actuelle ou dans le futur.

Les provinces et territoires ont tous une politique du jeu extérieur

Bien que les règlements d'octroi de permis en AGJE en ce qui a trait au jeu extérieur peuvent varier entre les provinces et les territoires, tous doivent fournir l'accès à un espace de jeu extérieur[40]. Cela montre qu'il y a des attentes sous-jacentes quant au jeu extérieur. De plus, à travers le pays, les cadres pédagogiques de l'apprentissage chez les jeunes enfants encouragent ce type de jeu, surtout par le jeu actif et la réflexion scientifique[41].

Les avis favorables à l'importance du jeu extérieur et aux approches basées sur la terre sont plus nombreux

De plus en plus, les initiatives stratégiques et la pratique explorent des lieux culturellement sécuritaires et de qualité dans les programmes d'AGJE et font appel aux droits autochtones d'explorer, de tester, de se questionner et d'apprendre sur la terre et d'entrer en relation avec elle avec l'aide de leurs éducateurs. Alors que les approches basées sur la terre ont été au cœur de la garde d'enfants chez les Autochtones, l'apprentissage par le jeu extérieur en éducation pour les jeunes enfants en général est plus récent mais s'est accru dans la dernière décennie. La demande grandissante des parents contribue à la hausse des programmes de plein air et à la transformation de la pédagogie des programmes traditionnels d'AGJE[42]; la COVID-19 pourrait même aviver cette demande et cet intérêt.

Les éducateurs pourraient tenir les rênes

Le Canada peut se targuer d'avoir une solide base composée d'éducateurs déjà formés et qui pratiquent le plein air : ensemble, deux organisations nationales, soit la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance et la Child and Nature Alliance of Canada, ont formé plus de 4000 éducateurs à travers le pays, sans compter les nombreux partisans locaux du jeu extérieur et ceux qui offrent de la formation professionnelle[43]. Ces éducateurs pionniers peuvent aider leurs collègues locaux à être plus à l'aise avec la pratique à l'extérieur et à parfaire leur connaissance du sujet. Tous les éducateurs peuvent être habilités à piloter le jeu extérieur dans les programmes existants, même si la politique de soutien demande encore des ajustements[44].

Les ressources de qualité pour la formation professionnelle sont nombreuses

Les ressources de qualité déjà existantes sont nombreuses en pédagogie du jeu extérieur et en logistique d'implantation. Les organisations du secteur sont en mesure de soutenir les apprentissages professionnels continus à différents niveaux et sous diverses formes. (Consultez les Ressources recommandées, qui sont regroupées par sujet et classées par niveaux, de débutant à avancé : https://lawson.ca/op-resources/#fr/.)

Les professionnels de l'apprentissage chez les enfants qui débutent dans les approches sur le jeu extérieur et basées sur la terre bénéficient souvent de la formation professionnelle additionnelle. Avec le soutien pour la mise en œuvre et des vêtements appropriés pour l'extérieur, les éducateurs peuvent s'acclimater au plein air en toute saison et à toutes conditions météorologiques. Les mythes (p. ex. : les enfants et les adultes peuvent tomber malades s'ils vont dehors pendant qu'il pleut) peuvent être déboulonnés grâce au partage d'informations et au dialogue. Le partage d'informations de ce type avec les familles peut aider les parents à s'habituer eux aussi au jeu extérieur.

S'ils reçoivent du soutien, les éducateurs, familles, gestionnaires, décideurs et responsables des permis peuvent s'adapter aux risques inhérents au jeu extérieur[45,46]. Voici deux ressources canadiennes (que l'on retrouve à la page web *Ressources recommandées* citée plus haut) qui sont dignes de mention : *Risk Benefit Assessment for Outdoor Play: A Canadian Toolkit* (en anglais) est une aide pour la prise de décisions et la pratique. La *Trousse sur le jeu libre* de l'Association canadienne de santé publique contient de l'information, des listes à cocher pour la prise de décisions et des outils pour l'élaboration de politiques pour faciliter et coordonner l'implantation du jeu extérieur.

Les environnements pour le jeu extérieur sont tout autour de nous

Les programmes d'AGJE comportent habituellement un espace de jeu extérieur adjacent ou à même les lieux et font de plus en plus usage des espaces et paysages extérieurs communautaires. Les environnements de jeu extérieur optimaux comportent une grande variété de matériaux ouverts qui complémentent l'usage dont font les enfants a) des espaces naturels, comme les parcs et les forêts, et b) d'aires de jeux bien conçues qui leur donnent l'occasion d'explorer, d'être créatifs et de prendre des risques[47]. Le Design universel des aires de jeux, les aménagements des milieux bâtis dans les lieux existants et la formation professionnelle offerte aux éducateurs peuvent rendre accessible aux enfants ayant des besoins particuliers le jeu extérieur et créeront du plaisir pour tous les enfants[48].

Harmoniser la vision de la santé publique et celle de l'AGJE pour promouvoir le jeu extérieur

Le mandat de la santé publique englobe autant la protection que la promotion de la santé[49], ce qui demande un équilibre réfléchi qui s'alignerait idéalement sur la pédagogie et la pratique en AGJE. Des directives sur la COVID-19 sont déjà émises à travers le Canada à différents paliers (national, provincial/territorial, local) avec les provinces, territoires et autorités locales qui gèrent la prise de décisions à l'échelle locale. Les avantages et qualités du jeu extérieur seront influencés par leurs lignes directrices — comment ils évoluent, la façon dont ils s'alignent (ou pas), comment ils sont interprétés par les programmes d'AGJE — et par la vision et la perception du public.

Directives pour la COVID-19 : ce qui relève du jeu extérieur

La transmission de la COVID-19 est encore mal comprise, mais aucune étude publiée jusqu'à maintenant n'a démontré de grands risques de transmission entre les enfants[50,51]. De plus, les besoins et droits des enfants dans les programmes d'AGJE pourraient différer de ceux des éducateurs adultes, et particulièrement pour quiconque présentant une plus grande vulnérabilité à la COVID-19. La prévalence de la transmission communautaire de la COVID-19 varie grandement au Canada, avec différentes mesures locales de protection de la santé qui pourraient s'accroître ou diminuer au cours des prochains mois.

La Fondation Lawson a mené une analyse du milieu de toutes les directives de la santé publique sur la COVID-19 des provinces et territoires pour l'AGJE au Canada[52]. En date du 23 juin 2020, l'analyse a révélé une grande variabilité des quatre points suivants qui relèvent de la qualité des expériences de jeu extérieur :

Le plein air en tant que lieu distinct d'AGJE

Les directives de santé publique de certains territoires et provinces encouragent expressément de faire usage des environnements extérieurs en AGJE, renvoyant ainsi possiblement à la vision traditionnelle de l'enseignement à l'intérieur, dans une classe. De même, ce ne sont pas tous les territoires ou provinces qui encouragent actuellement de se rendre dans les espaces communautaires extérieurs. Cet avis a déjà présenté les lieux extérieurs en tant qu'environnement distinct à privilégier pour un apprentissage de qualité et qui pourrait minimiser l'impact des maladies infectieuses tout en favorisant le développement sain des enfants. De plus, les espaces verts publics peuvent représenter de nouveaux environnements pour les programmes d'AGJE qui faciliteraient en même temps la distanciation physique.

Les programmes d'AGJE bénéficieraient d'un signal clair d'utiliser davantage les espaces en plein air, tant dans les installations que dans les lieux communautaires.

En général, les directives évaluées ne faisaient pas la différence entre les environnements d'apprentissage en AGJE à l'intérieur ou en plein air. Les trois points qui suivent découlent de cette absence de distinction :

- Usage, nettoyage et désinfection de l'équipement et du matériel de jeu,
- Les approches par rapport à la distanciation sociale,
- Usage d'équipement de protection individuelle – Masques.

Usage, nettoyage et désinfection de l'équipement et du matériel de jeu

En ce moment, certaines autorités interdisent l'usage de structures de jeu fixes. Les restrictions sur le matériel visent leur nombre, réduisant ainsi le partage entre les enfants, et éliminent les jeux sensoriels et autres articles difficiles à nettoyer. Plusieurs instances ne font aucune différence entre les articles ou les types de matériaux pour l'intérieur ou l'extérieur. Mais il y a bien une différence, et elle pourrait être significative : à l'extérieur, certaines pièces peuvent être soit fabriquées, comme les jouets de plastique, ou naturelles, comme le sable, le bois, la roche. Les premiers résultats de recherche sur la COVID-19 et les surfaces usinées montrent que le virus peut rester longtemps ou non sur certaines surfaces dans des conditions de laboratoire[53], mais que ce risque est réduit sous la lumière du soleil, à l'humidité et dans les environnements extérieurs[54,55]. À l'heure actuelle, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis recommandent des pratiques d'hygiène normales pour les aires extérieures et les surfaces usinées qui sont souvent touchées et ne recommandent pas de nettoyer les matériaux naturels[56].

Étant donné l'importance des environnements riches en jeu dans l'AGJE, les directives sur les structures fixes, équipements et matériels de jeu doivent traiter de tous les types de surfaces et de matériels, dans différentes conditions météo, puisque les programmes d'AGJE se préparent à tenter d'atténuer les risques de la COVID-19 durant les quatre saisons au Canada.

Les approches par rapport à la distanciation sociale

La pratique et la pédagogie en AGJE de qualité valorisent le bien-être socioémotionnel des jeunes enfants. Pour leur développement sain, les enfants ont des besoins fondamentaux d'interaction sociale et de jeu[57], et l'AGJE de qualité se base sur des rapports affectifs harmonieux avec un même groupe d'éducateurs et d'enfants. Maintenir de façon stricte une distanciation physique de deux mètres entre les enfants et les éducateurs n'est tout simplement pas viable; même qu'un renforcement des mesures strictes de distanciation physique aurait un impact sur la qualité de la pédagogie et nuirait au bien-être des enfants, ce qui pourrait même décupler l'anxiété ou le traumatisme que vivent les enfants.

Les directives de distanciation physique entre les enfants et avec les éducateurs varient énormément dans les différentes instances, mais elles tendent à s'appliquer de la même façon dans les environnements en AGJE, à l'intérieur ou à l'extérieur. Les recommandations sur la formation des groupes varient du maintien des groupes normaux à leur réduction et/ou à l'augmentation du ratio éducateur-enfants, ou au *regroupement en cohortes*, c.-à-d. séparer des groupes définis d'enfants et d'éducateurs d'autres groupes définis. Un nombre d'instances a choisi le regroupement en cohortes, tout en demandant aux enfants au sein de ces cohortes de ne pas se toucher.

Le regroupement en cohortes favorise les interactions et les relations entre les enfants et les éducateurs, et il peut même rendre meilleures les relations lorsque les cohortes sont petites; toutefois, les approches visant à réduire la taille des groupes font augmenter les coûts en AGJE, ce qui requiert du financement additionnel. Les directives récentes sur la réouverture des écoles du Hospital for Sick Children de Toronto encouragent elles aussi les cohortes, sans aller jusqu'à briser les routines[58]. Là où le regroupement en cohortes peut être établi, les questions se multiplient à savoir comment les cohortes peuvent partager sécuritairement les espaces de jeu extérieur : le risque de transmission de la COVID-19 est réduit en plein air[59], mais les espaces de jeu des programmes d'AGJE sont parfois petits, et les enfants ont besoin d'une certaine liberté de mouvement et de différentes options de jeu.

Pour maximiser le temps passé en plein air, les programmes d'AGJE bénéficieraient de directives claires au sujet du regroupement en cohortes et de la distanciation physique à l'extérieur, et des critères pour les groupes partageant les mêmes espaces extérieurs.

Usage d'équipement de protection individuelle – Masques

Les directives à propos de l'usage des masques dans les programmes d'AGJE sont nécessaires puisque leur utilisation continue d'augmenter et que le débat persiste. Lorsqu'ils sont bien utilisés, les masques peuvent ralentir la propagation du virus, mais ils freinent aussi le langage et les expressions, qui sont des éléments clés de la communication et du développement sain de l'enfant. Seules quelques instances sont formelles quant à qui (éducateurs ou enfants) doit porter le masque, et les critères concernant l'usage du masque varient et ne tiennent pas compte des espaces extérieurs, où les risques de transmission sont réduits[60].

Les programmes d'AGJE bénéficieraient d'un avis clair concernant l'importance et l'usage du masque dans les environnements extérieurs.

Évolution des directives sur la COVID-19

Les directives récentes du gouvernement fédéral

Le 3 juin 2020, le Gouvernement du Canada a présenté de nouvelles directives qui pourront nous renseigner sur l'évolution des approches qui sont les mêmes parmi les provinces et territoires[61]. Cette publication reconnaît les défis que représente la distanciation physique entre les enfants, surtout chez les jeunes enfants, et accorde une plus grande importance à l'enseignement et au soutien des pratiques d'hygiène et à la réduction des contacts avec les autres ou avec les surfaces qui sont souvent touchées. Elle recommande des ratios plus élevés adulte-enfants pour les plus jeunes et le regroupement en cohortes.

Ces directives suggèrent également de « déplacer des activités en grand groupe à l'extérieur lorsque l'espace et la météo le permettent ». Néanmoins, cet avis, Promouvoir le jeu extérieur en apprentissage et en garde des jeunes enfants dans le contexte de la COVID-19, remet en question la nature conditionnelle de cette suggestion et prône plutôt un usage régulier et considérable des aires extérieures dans toutes conditions météorologiques et dans différents espaces communautaires. Dans cette optique, les programmes d'AGJE ont besoin de directives plus complètes concernant le fait de passer de longues périodes à l'extérieur au cours d'une journée.

Un cadre proposé par la Colombie-Britannique

La Hierarchy of Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease du BC Centre for Disease Control inclut les mesures suivantes[62], classées de celle qui offre la meilleure protection à celle qui en offre le moins :

- le plein air, le nettoyage fréquent et la désinfection
- la distanciation physique et l'hygiène des mains
- l'utilisation d'équipement de protection individuelle incluant le masque

Ce classement fournit une structure en différentes étapes pour les programmes d'AGJE et suggère d'abord de maximiser le temps passé à l'extérieur et de conserver les pratiques régulières de nettoyage et de désinfection; viennent ensuite le regroupement en cohortes selon les besoins et pratiquer l'hygiène des mains comme étant les mesures principales permettant le contrôle d'une infection. De telles mesures correspondent à la pédagogie et la pratique en AGJE de qualité.

Recommandations

Les recommandations qui suivent, classées en cinq sections, vont dans le même sens que la recommandation principale de cet avis : *augmenter les occasions de jeu extérieur qu'ont les enfants dans les programmes d'AGJE pendant et après la pandémie de COVID-19*. Les trois mêmes principes qui ont guidé leur formulation (voir p. 1) devraient guider leur mise en application.

1. De l'information et des directives pour les programmes en AGJE

1.1 Collaborer — tous les paliers de gouvernements devraient collaborer pour élaborer des approches factuelles uniformes dans toutes les provinces et tous les territoires.

1.2 Développer les directives pour qu'elles encouragent de façon claire l'usage des environnements extérieurs dans les programmes d'AGJE et qu'elles définissent et distinguent bien les mesures de contrôle des infections à l'intérieur ou à l'extérieur, dont :

- déterminer si les matériaux à l'extérieur doivent être nettoyés et désinfectés,
- déterminer s'il faut traiter différemment les matériaux naturels et fabriqués,
- faire le regroupement en cohortes et la distanciation physique en plein air, et
- utiliser des masques à l'extérieur.

1.3 Fournir la formation pouvant aider les programmes d'AGJE à interpréter les directives sur la COVID-19 qui évoluent constamment.

1.4 Offrir des programmes d'AGJE avec de l'information sur la protection et la promotion de la santé à l'extérieur pour déboulonner certains mythes et freiner la désinformation.

2. L'accès aux espaces de jeu extérieur

2.1 Fournir un financement suffisant pour développer dans les programmes d'AGJE des environnements extérieurs de grande qualité. De tels environnements :

- se basent sur la pédagogie en plein air et le Design universel,
- possèdent un accès direct aux espaces intérieurs, et
- ont différentes collections de pièces non fixes et le rangement qui y est approprié.

2.2 Collaborer avec les services régionaux/municipaux pour encourager l'usage des espaces verts communautaires, comme les parcs et les forêts, en tant qu'environnements extérieurs pour l'AGJE. Développer les partenariats nécessaires pour permettre une utilisation régulière, sécuritaire et respectueuse de l'environnement de ces espaces.

3. La formation pour tous les acteurs en AGJE

3.1 Offrir plus de formation professionnelle pour encourager le jeu extérieur au moyen de programmes reconnus et complets. Se pencher sur les besoins distincts des administrateurs et des éducateurs et sur les façons de communiquer aux familles les messages importants.

3.2 Développer et appliquer des programmes de mentorat par les pairs pour aider les collègues ayant moins d'expérience en jeu extérieur pour qu'ils augmentent graduellement leur temps passé à l'extérieur, selon leur aise, et évaluer les façons qui permettraient d'utiliser davantage l'apprentissage par le jeu à l'extérieur.

3.3 Mettre sur pied des programmes postsecondaires expressément pour préparer les éducateurs à l'apprentissage par le jeu à l'extérieur et à la pédagogie et la pratique basées sur la terre, afin d'encourager l'usage à long terme des espaces extérieurs dans les programmes d'AGJE.

4. La recherche et l'évaluation

4.1 Aborder les lacunes quant à la compréhension de la COVID-19 et à l'impact des mesures de contrôle dans les installations en AGJE. Parmi les priorités, on compte le taux d'incidence et l'infectiosité chez les enfants et les adultes, ou l'infectiosité des différents matériaux et surfaces de jeu, particulièrement ceux qui sont naturels.

4.2 Examiner l'AGJE dans les environnements intérieurs et extérieurs, en particulier les effets qu'ont les différentes approches sur les mesures de contrôle des infections.

4.3 Évaluer l'implantation des programmes de jeu extérieur pour favoriser les apprentissages continus.

5. Le soutien continu

5.1 Explorer les changements réglementaires et les améliorations au curriculum pour soutenir le jeu extérieur de qualité. Les gouvernements devraient considérer les changements et améliorations lors de leurs consultations avec le secteur de l'AGJE les experts du jeu extérieur.

Notes

1. Gouvernement du Canada, Agence de la santé publique, « Outil d'atténuation des risques destiné aux établissements pour les enfants et les jeunes en activité pendant la pandémie de COVID-19 », page consultée le 3 juin 2020, https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/covid-19-outil-attenuation-risques-destine-etablissements-enfants-jeunes-activite-pendant-pandemie.html.
2. Hospital for Sick Children, COVID-19: Recommendations for School Reopening, page consultée le 17 juin 2020, https://www.sickkids.ca/PDFs/About-SickKids/81407-COVID19-Recommendations-for-School-Reopening-SickKids.pdf.
3. Gouvernement du Canada, Agence de la santé publique, « Mesures communautaires de santé publique pour atténuer la propagation des maladies à coronavirus (COVID-19) au Canada », mis à jour le 30 mai 2020, page consultée le 5 juin 2020, https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/mesures-sante-publique-utilisees-reduire-covid-19.html.
4. M. Brussoni, éd., « Jeu extérieur : Synthèse », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, mis à jour en mai 2019, page consultée le 10 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/synthese.
5. K. Bezanson, A. Bevan, et M. Lysack, « Economic recovery from COVID-19 must include the 'care' sector », 25 mai 2020, https://www.childcarecanada.org/documents/child-care-news/20/05/economic-recovery-covid-19-must-include-care-sector.
6. Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, « Plan to sustain Canada's Early Learning and Child Care (ELCC) through the COVID-19 pandemic », avril 2020, https://www.cccf-fcsge.ca/2020/04/15/plan-to-sustain-canadas-early-learning-and-child-care-elcc-through-the-covid-19-pandemic/.
7. Atkinson Centre for Society and Child Development, « Child care needs a transformation not a bail out », mai 2020, https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Policy Commentaries/COVID_CHILD_CARE_STRATEGY_-_May_2020.pdf.
8. M. Friendly, B. Forer, et R. Vickerson, The Pandemic Experience Has Created an Uncertain Future for Canadian Child Care Services: Highlights from a National Survey (Childcare Resources and Research Unit, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, Un Enfant Une Place, 4 juin 2020), https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/The pandemic experience has created uncertain future for Canadian child care services_Highlight of a national survey_FINAL_CRRU.pdf
9. « Répercussions de la COVID-19 sur les enfants au Canada : stratégies d'atténuation à court, moyen et long terme », UNICEF Canada, 17 avril 2020, https://www.unicef.ca/fr/press-release/repercussions-de-la-covid-19-sur-les-enfants-au-canada-strategies-dattenuation-court.
10. Honorable M. N. McCain, Early Years Study 4: Thriving Kids, Thriving Society [Le point sur la petite enfance 4 : Enfants épanouis, société prospère] (Toronto : Margaret and Wallace McCain Family Foundation inc., 2020), https://earlyyearsstudy.ca/wp-content/uploads/2020/02/EYS4-Report_01_15_2020.pdf.
11. R. Moore et N. Cosco, « Espaces de jeu en plein air et d'apprentissage pour les jeunes enfants (ECOPALS) : parvenir à des aménagements de qualité », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en mai 2019, page consultée le 18 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/selon-experts/espaces-de-jeu-en-plein-air-et-dapprentissage-pour-les-jeunes-enfants.
12. B. Dietze et D. Kashin, « Perceptions That Early Learning Teachers Have About Outdoor Play and Nature », LEARNing Landscapes 12, no 1 (2019): 91–105, https://doi.org/10.36510/learnland.v12i1.981.
13. Brussoni, éd., « Jeu extérieur : Synthèse », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants.
14. Emploi et Développement social Canada, « Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants », 2017, page consultée le 26 juin 2020, https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html.
15. S. Freeman et A. Eykelbosh, COVID-19 and Outdoor Safety: Considerations for Use of Outdoor Recreational Spaces (Vancouver, C.-B. : Centre de collaboration nationale en santé environnementale, avril 2020).
16. M. S. Tremblay, C. Gray, S. Babcock, J. Barnes, C. C. Bradstreet, D. Carr, G. Chabot, et al., « Position Statement on Active Outdoor Play », International Journal of Environmental Research and Public Health 12, no 6 (2015): 6475–6505.
17. Brussoni, éd., « Jeu extérieur : Synthèse », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants.
18. C. Gray, R. Gibbons, R. Larouche, E.B.H. Sandseter, A. Bienenstock, M. Brussoni, G. Chabot, et al., « What Is the Relationship between Outdoor Time and Physical Activity, Sedentary Behaviour, and Physical Fitness in Children? A Systematic Review », International Journal of Environmental Research and Public Health 12, no 6 (2015): 6455–74, https://doi.org/10.3390/ijerph120606455.
19. R. Puhakka, O. Rantala, M. I. Roslund, J. Rajaniemi, O. H. Laitinen et A. Sinkkonen, « Greening of Daycare Yards with Biodiverse Materials Affords Well-Being, Play and Environmental Relationships », International Journal of Environmental Research and Public Health 16, no 16 (2019), https://doi.org/10.3390/ijerph16162948.

20. O. J. Sando et E. B. H. Sandseter, « Affordances for Physical Activity and Well-Being in the ECEC Outdoor Environment », Journal of Environmental Psychology 69 (juin 2020), https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2020.101430.
21. S. Wyver, « L'influence du jeu à l'extérieur sur le développement social et cognitif », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en mai 2019, page consultée le 3 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/selon-experts/linfluence-du-jeu-lexterieur-sur-le-developpement-social-et-cognitif.
22. E. B. H. Sandseter et R. Kleppe, « Jeu risqué à l'extérieur », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en mai 2019, page consultée le 3 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/selon-experts/jeu-risque-lexterieur.
23. P. Gray, « The Decline of Play and the Rise of Psychopathology in Children and Adolescents », American Journal of Play 3, no 4 (2011): 443–63.
24. Recherche sur les saines habitudes de vie et l'obésité, Position Statement on Active Outdoor Play, 2015, https://www.haloresearch.ca/outdoorplay/.
25. Gray, « The Decline of Play ».
26. ParticipACTION. Le rôle de la famille dans l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil des enfants et des jeunes. Bulletin de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de ParticipACTION 2020 (Toronto, ON: ParticipACTION, 2020), https://www.participaction.com/fr-ca/ressources/bulletin-des-enfants-et-des-jeunes.
27. International Play Association, Access to Play for Children in Situations of Crisis, Play: Rights and Practice—A Toolkit for Staff, Managers and Policy Makers, 2017, http://ipaworld.org/wp-content/uploads/2017/07/IPA-A4-ACCESS-TO-PLAY-IN-SITUATIONS-OF-CRISIS-TOOLKIT-LR.pdf.
28. International Play Association, « Children's Right to Play and the Environment », Un document de travail préparé par la International Play Association: Promoting the Child's Right to Play pour le UN Committee on the Rights of the Child Day of General Discussion, 2016 – Children's Rights and the Environment, page consultée le 25 juin 2020, http://ipaworld.org/wp-content/uploads/2016/05/IPA-Play-Environment-Discussion-Paper.pdf
29. Brussoni, éd., « Jeu extérieur : Synthèse », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants.
30. S. Flatman, « 6 Reasons: Outdoor Play Is Crucial for Children with Special Needs », The Exceptional Parent 46, no 6 (juin 2016): 20–23.
31. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance, 2014, http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/howlearninghappensfr.pdf.
32. B. Dietze et D. Kashin, Outdoor and Nature Play in Early Childhood Education (Toronto, ON : Pearson Canada, 2018).
33. J. Waters et A. Rekers, « L'apprentissage par le jeu à l'extérieur chez les jeunes enfants », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en mai 2019, page consultée le 3 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/selon-experts/lapprentissage-par-le-jeu-lexterieur-chez-les-jeunes-enfants.
34. E. Danniels et A. Pyle, « Définir l'apprentissage par le jeu », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en février 2018, page consultée le 10 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/apprentissage-par-le-jeu/selon-experts/definir-lapprentissage-par-le-jeu.
35. Waters et Rekers, « L'apprentissage par le jeu à l'extérieur chez les jeunes enfants », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants.
36. V. A. James, C. Dragon-Smith, et W. Lahey. « L'autochtonisation du jeu en plein air », in Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, éds. R. E. Tremblay, M. Boivin, et R. DeV Peters, publié en mai 2019, page consultée le 10 juin 2020, http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur/selon-experts/lautochtonisation-du-jeu-en-plein-air.
37. L. Zimanyi, H. J. Keeshig, et L. Short, « Children Make Connections to Aki (Earth) through Anishinaabe Teachings », The Conversation, 19 avril 2020, https://theconversation.com/children-make-connections-to-aki-earth-through-anishinaabe-teachings-133669.
38. James et al., « L'autochtonisation du jeu en plein air ».
39. Zimanyi et al., « Children Make Connections to Aki (Earth) ».
40. K. McCuaig et J. Bertrand, Policy Oversight of Outdoor Play in Early Childhood Education Setting in Canadian Provinces and Territories, 2019, https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Publications/Policy_Oversight_of_Outdoor_Play_in_Early_Childhood_Education_Setting_in_Canadian_Provinces_and_Territories.pdf.
41. McCuaig et Bertrand, Policy Oversight of Outdoor Play in Early Childhood Education Setting.
42. L. Zimanyi et O. Rossovska, « Who is John the Snail and When Can We Meet Him? Parent Perspectives on Children's Engagement in a Forest Nature Program », Humber College Institute of Technology & Advanced Learning, juin 2020, https://healthsciences.humber.ca/assets/files/pdfs/JIPE_v1.2_ZimanyiRossovska_ECE_7.pdf.
43. Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, communication personnelle, juin 2020; Child & Nature Alliance of Canada,

communication personnelle, juin 2020; Okanagan College, juin 2020.

44. Fondation Lawson, Promouvoir le jeu extérieur et l'éducation à la petite enfance : Document d'orientation, mai 2019, https://lawson.ca/advancing-op-ece-fr.pdf.
45. A. N. Niehues, A. Bundy, A. Broom, P. Tranter, J. Ragen, et L. Engelen, « Everyday Uncertainties: Reframing Perceptions of Risk in Outdoor Free Play », Journal of Adventure Education & Outdoor Learning 13, no 3 (2013): 223–237, https://doi.org/10.1080/14729679.2013.798588.
46. Dietze et Kashin, « Perceptions That Early Learning Teachers Have about Outdoor Play and Nature ».
47. S. Herrington, S. Brunelle, et M. Brussoni, « Outdoor Play Spaces in Canada: As if Children Mattered », in The SAGE Handbook of Outdoor Play and Learning, éd. T. Waller et al. (London: SAGE, 2017), 143–165.
48. Cosco et Moore, « Creating Inclusive Naturalized Outdoor Play Environments ».
49. Association canadienne de santé publique, « La santé publique : Un cadre conceptuel », (Document de travail de l'Association canadienne de santé publique, mars 2017), https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/ph-framework/phcf_f.pdf.
50. Hospital for Sick Children, COVID-19: Recommendations for School Reopening.
51. Gouvernement du Canada, « Mesures communautaires de santé publique pour atténuer la propagation des maladies à coronavirus (COVID-19) au Canada ».
52. Directives de la santé publique sur la COVID-19 des provinces et territoires pour la garde d'enfants consultées pour l'analyse du milieu :

    Alberta Health Services, « COVID-19 Information: Guidance For Day Care/Out of School Care (Child Care) », 11 juin 2020, page consultée le 11 juin 2020, https://open.alberta.ca/dataset/54c64016-fd3f-40f5-a259-f5e08483bb29/resource/909dab18-4117-4022-9f29-460c81070dd8/download/covid-19-relaunch-guidance-daycare-out-of-school-care-2020-0611.pdf.

    British Columbia Centre for Disease Control, « COVID-19 Public Health Guidance for Child Care Settings », mis à jour le 19 mai 2020, page consultée le 2 juin 2020, https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-childcare.pdf.

    Santé publique Manitoba, « Coronavirus (COVID-19) Early Learning and Child Care Practice Guidance », 9 avril 2020, page consultée le 2 juin 2020, https://manitoba.ca/asset_library/en/coronavirus/famcirculars/Covid-19_Practice_Guide_ELCC_April92020.pdf.

    New Brunswick Bureau du médecin-hygiéniste en chef (Santé publique), « COVID-19 Recovery Phase: Guidance to Early Learning and Childcare Facilities and Day Camps », 7 mai 2020, page consultée le 2 juin 2020, https://www.nbed.nb.ca/ParentPortal/Content/Covid-19/ELCF%20May%207%202020%20EN%20FINAL.pdf.

    Newfoundland and Labrador Public Health, « COVID-19 Child Care Operations Policy – Alert Level 3 », 2020, page consultée le 20 juin 2020, https://www.gov.nl.ca/eecd/eecd-covid-19-child-care-information/covid-19-child-care-operations-policy/.

    Nouvelle-Écosse Santé publique, « COVID-19 Guidance for Child Care Settings », 3 juin 2020, page consultée le 5 juin 2020, https://novascotia.ca/coronavirus/education/#licensed-childcare.

    Nunavut Santé publique, « Directives pour la réouverture des établissements de garde d'enfants le 1er juin 2020 », (n.d.), page consultée le 2 juin 2020, https://gov.nu.ca/sites/default/files/child_care_facility_re-opening_guidelines_complete_fr.pdf.

    Ministère de l'Éducation de l'Ontario, « Orientation opérationnelle pendant l'éclosion de la COVID-19 : Réouverture de la garderie » 8 mai 2020, page consultée le 2 juin 2020, http://www.edu.gov.on.ca/childcare/child-care-re-opening-operational-guidance.pdf.

    Santé publique Île-du-Prince-Édouard, « PEI Chief Public Health Office COVID-19 Response: Conditions for Re-opening Select Licensed Child Care Centres », mars 2020, page consultée le 2 juin 2020, https://www.ecdaofpei.ca/user-content/resources/PEICovidChildcareDocMarch2020-v.1.2.pdf.

    Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, « Services de garde éducatifs à l'enfance dans le contexte de la COVID-19 », 2020, page consultée le 23 juin 2020, https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/servicesgardeeducatifsenfance-covid19/.

    Saskatchewan Santé publique, « Information for Licensed Child Care Facilities: Coronavirus Disease (COVID-19) », 23 mars 2020. Récupéré le 2 juin 2020 à https://www.childcarecanada.org/sites/default/files/SK_COVID-19%20-%20Measures%20to%20Reduce%20Spread%20of%20the%20Disease%20-%20Final.pdf.

    Yukon Santé publique, « Public Health Interim Guidance for Yukon Daycares and Day Homes: Enhanced Measures During the COVID-19 Pandemic », 14 mai 2020, page consultée le 2 juin 2020, https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/hss/hss-imgs/interim_guidance_child_care_covid-19_may_14_en.pdf.

    * Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest suit les protocoles réguliers des programmes d'AGJE en date du 23 juin 2020.

53. L. Fiorillo, G. Cervino, M. Matarese, C. D'Amico, G. Surace, V. Paduano, M. T. Fiorillo, et al.,« COVID-19 Surface Persistence: A Recent Data Summary and Its Importance for Medical and Dental Settings », International Journal of Environmental Research and Public Health 17, no 9 (2020), page consultée le 5 juin 2020, https://www.mdpi.com/1660-4601/17/9/3132/htm.
54. S. Ratnesar-Shumate, G. Williams, B. Green, M. Krause, B. Holland, S. Wood, J. Bohannon, et al., « Simulated Sunlight Rapidly Inactivates SARS-CoV-2 on Surfaces », The Journal of Infectious Diseases 222, no 2 (juillet 2020), page consultée le 5 juin 2020, https://academic.oup.com/jid/advance-article/doi/10.1093/infdis/jiaa274/5841129.
55. Q. Hongchao, S. Xiao, R. Shi, M.P. Ward, Y. Chen, W. Tu, Q. Su, et al., « COVID-19 Transmission in Mainland China Is Associated with Temperature and Humidity: A Time-Series Analysis », Science of the Total Environment 728 (août 2020), page consultée le 24 juin 2020, https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969720322956.
56. « Cleaning and Disinfecting Your Facility: Everyday Steps, Steps When Someone is Sick, and Considerations for Employers », Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), page consultée le 5 juin 2020, https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/disinfecting-building-facility.html.
57. Brussoni, éd., « Jeu extérieur : Synthèse », Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants.
58. Hospital for Sick Children, COVID-19: Recommendations for School Reopening.
59. Freeman et Eykelbosh, COVID-19 and Outdoor Safety.
60. Freeman et Eykelbosh, COVID-19 and Outdoor Safety.
61. Gouvernement du Canada, « Outil d'atténuation des risques destiné aux établissements pour les enfants et les jeunes en activité pendant la pandémie de COVID-19 ».
62. British Columbia Centre for Disease Control, « COVID-19 Public Health Guidance for Child Care Settings », p. 3.